

## Bibliographie

Borras, Saturnino M. Jr. 2008. « La Via Campesina and its Global Campaign for Agrarian Reform. » *Journal of Agrarian Change*, Vol. 8, No. 2 and 3, April and July, pp. 258-289.

Centre national de coopération au développement (CNCD), 2007. *Les objectifs du Millénaire et l'alimentation en Afrique : Étude diagnostique sur la République Démocratique du Congo, le Burundi, le Rwanda, le Sénégal et le Burkina Faso*. CWBCI, Bruxelles. [www.cncd.be/spip.php?article475](http://www.cncd.be/spip.php?article475), consulté le 25 septembre 2009.

Commission africaine des droits de l'homme et des peuples sur les populations/communautés autochtones. 2005. *Rapport du Groupe de travail d'experts de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples sur les populations/communautés autochtones*. Présenté en vertu de la Résolution sur les droits des populations/communautés autochtones en Afrique adoptée par la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples lors de sa 28ème session ordinaire. <http://iwgia.synkron.com/graphics/Synkron-Library/Documents/publications/Downloadpublications/Books/AfricanCommissionbookFrench.pdf>, consulté le 30 septembre 2009.

———. 2003. *Résolution sur l'adoption du Rapport du Groupe de travail d'experts de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples sur les populations/communautés autochtones*. Banjul, 20 novembre. [www.iwgia.org/sw25165.asp](http://www.iwgia.org/sw25165.asp), consulté le 25 septembre 2009.

Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC). 2009a. *Renseignements communiqués par les gouvernements : Bolivie*. Huitième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones. E/C.19/2009/4/Add.2. 24 février.

———. 2009b. *Rapport sur les travaux de la huitième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones*. E/2009/23, E/C.19/2009/14. 18-29 mai. [www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/E\\_C\\_19\\_2009\\_14\\_fr.pdf](http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/E_C_19_2009_14_fr.pdf), consulté le 1er octobre 2009.

———. 2008. *Renseignements communiqués par les gouvernements : Bolivie*. Septième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones. E/C.19/2008/5/Add.3. 11 février.

Demarais, Annette Aurélie. 2007. *La Via Campesina. Globalization and the Power of Peasants*. Pluto Press, London.

Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DESA). Division du développement durable. 1992. *Action 21*. [www.un.org/esa/sustdev/documents/agenda21/french/action0.htm](http://www.un.org/esa/sustdev/documents/agenda21/french/action0.htm), consulté le 1er octobre 2009.

Edelman, Marc. 2003. « Transnational Peasant and Farmer Movements and Networks. » In Mary Kaldor, Helmut Anheier and Marlius Glasius (eds.), *Global Civil Society*. Oxford University Press, Oxford.

Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire. 2008. *Cadre global d'action*. [www.un.org/issues/food/taskforce/Documentation/CFA%20Web.pdf](http://www.un.org/issues/food/taskforce/Documentation/CFA%20Web.pdf) (en anglais uniquement), consulté le 30 septembre 2009.

Fonds international de développement agricole (FIDA). 2008a. *Partenariat en cours*. Rapport présenté à la réunion mondiale du Forum paysan organisée en marge de la 31ème session du Conseil des gouverneurs du FIDA, Rome 11-12 février. [www.ifad.org/farmer/2008/progress.pdf](http://www.ifad.org/farmer/2008/progress.pdf) (en anglais uniquement), consulté le 30 septembre 2009.

———. 2008b. *Synthèse des délibérations de la 2ème réunion mondiale du Forum paysan 2008*. [www.ifad.org/farmer/2008/synthesis.htm](http://www.ifad.org/farmer/2008/synthesis.htm) (en anglais uniquement), consulté le 1er octobre 2009.

———. 2006. *Rapport sur la réunion du Forum paysan tenue en marge de la 29ème session du Conseil des gouverneurs du FIDA*. Rome, février. [www.ifad.org/farmer/2006/report\\_f.pdf](http://www.ifad.org/farmer/2006/report_f.pdf), consulté le 30 septembre 2009.

———. 2005. *Rapport de la réunion « Vers un Forum paysan pendant le Conseil des gouverneurs du FIDA »*. Rome, 14-15 février. [www.ifad.org/events/gc/29/farmer/report.pdf](http://www.ifad.org/events/gc/29/farmer/report.pdf) (en anglais uniquement), consulté le 30 septembre 2009.

Groupe des Nations Unies pour le développement. 2008. *Lignes directrices du Groupe des Nations Unies pour le développement sur les questions des peuples autochtones*. [www2.ohchr.org/english/issues/indigenous/docs/guidelines.pdf](http://www2.ohchr.org/english/issues/indigenous/docs/guidelines.pdf) (en anglais uniquement), consulté le 30 septembre.

Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH). 2008. *Travailler avec le programme des Nations Unies pour les droits de l'homme : un manuel pour la société civile*. HCDH, New York et Genève. [www.ohchr.org/Documents/AboutUs/CivilSociety/OHCHR\\_Handbook\\_Fr.pdf](http://www.ohchr.org/Documents/AboutUs/CivilSociety/OHCHR_Handbook_Fr.pdf), consulté le 15 novembre 2009.

Kalafatic, Carol, Iliana Hernández Salazar, Vicky Tauli-Corpuz, et al. 2006. *A Framework towards an FAO Policy and Strategy on Indigenous Peoples*. Etude préparée pour la FAO, Rome.

Lucero, José Antonio. 2008. *Struggles of Voice: The Politics of Indigenous Representation in the Andes*. University of Pittsburgh Press, Pittsburgh.

McKeon, Nora. 2009. *The United Nations and Civil Society. Legitimizing Global Governance – Whose Voice?*. Zed Books, London and New York.

McKeon, Nora, Michael Watts and Wendy Wolford, 2004. *Peasant Associations in Theory and Practice*. Civil Society and Social Movements Paper No. 8. UNRISD, Genève.

Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques du Burkina Faso (MAHRH). 2004. *Document de Stratégie de Développement Rural à l'horizon 2015*. Ouagadougou.

Organisation des Nations Unies. 2007. *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*. A/RES/61/295. 02 octobre. [www.un.org/Docs/asp/ws.asp?m=A/RES/61/295](http://www.un.org/Docs/asp/ws.asp?m=A/RES/61/295), consulté le 30 septembre 2009.

———. 2004. *Nous, peuples : société civile, Organisation des Nations Unies et gouvernance mondiale : le rapport du Groupe de personnalités éminentes sur les relations entre l'Organisation des Nations Unies et la société civile*. Doc. ONU n° A/58/817. 11 juin.

———. 2002. *Rapport du Sommet mondial pour le développement durable*. A/CONF.199/20. 04 septembre. [www.un.org/french/events/wssdl/](http://www.un.org/french/events/wssdl/), consulté le 30 septembre 2009.

———. 1966a. *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*. [www2.ohchr.org/french/law/ceschr.htm](http://www2.ohchr.org/french/law/ceschr.htm), consulté le 30 septembre 2009.

———. 1966b. *Pacte international relatif aux droits civils et politiques*. [www2.ohchr.org/french/law/ccpr.htm](http://www2.ohchr.org/french/law/ccpr.htm), consulté le 30 septembre 2009.

———. 1945. *Charte des Nations Unies et Statut de la Cour internationale de Justice*. [www.un.org/fr/documents/charter/](http://www.un.org/fr/documents/charter/), consulté le 30 septembre 2009.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2008. *Propositions visant à renforcer la participation des organisations de la société civile/organisations non gouvernementales (OSC/ONG) au Comité de la sécurité alimentaire mondiale*. FAO CFS:2008/5. 14-17 octobre. <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/meeting/014/k3028f.pdf>, consulté le 1er octobre 2009.

———. 1999. *Politique et stratégie de la FAO pour la coopération avec les organisations non gouvernementales et autres organisations de la société civile*, Rome. [www.fao.org/docrep/X2214f/x2214f00.HTM](http://www.fao.org/docrep/X2214f/x2214f00.HTM), consulté le 1er octobre 2009.

Organisation internationale du Travail (OIT). 1989. *C169 Convention relative aux peuples indigènes et tribaux*. 27 juin. [www.ilo.org/ilolex/cgi-lex/convde.pl?C169#Link](http://www.ilo.org/ilolex/cgi-lex/convde.pl?C169#Link), consulté le 30 septembre 2009.

———. 1957. *C107 Convention relative aux populations autochtones et tribales*. 26 juin. [www.ilo.org/ilolex/cgi-lex/convde.pl?C107#Link](http://www.ilo.org/ilolex/cgi-lex/convde.pl?C107#Link), consulté le 30 septembre 2009.

Oviedo, Gonzalo, Luisa Maffi and Peter Bille. 2000. *Indigenous and Traditional Peoples of the World and Ecoregion Conservation*. World Wildlife Fund For Nature (WWF), Gland, p. 9. <http://assets.panda.org/downloads/EGinG200rep.pdf>, consulté le 30 septembre 2009.

Service de liaison des Nations Unies avec les organisations non gouvernementales (SLNG). 2008. *Les droits de l'homme et le système des Nations Unies : des clés pour agir*. SLNG, Genève. [www.un-ngls.org/IMG/pdf/Des\\_cles\\_pour\\_agir.pdf](http://www.un-ngls.org/IMG/pdf/Des_cles_pour_agir.pdf), consulté le 30 septembre 2009.

Svampa, Maristella and Pablo Stefanoni (eds.). 2007. *Bolivia: Memoria, Insurgencia y Movimientos Sociales*. Colección Resistencias y Alternativas. Editorial El Colectivo, Buenos Aires.

## **Annexe 1**

### **Organisations/entités ayant participé aux entretiens individuels et collectifs**

## Annexe 1

### Organisations/entités ayant participé aux entretiens individuels et collectifs

#### *Les organisations de producteurs ruraux*

##### **Réseaux mondiaux**

Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA)  
Mouvement international de la jeunesse agricole et rurale catholique (MIJARC)  
Via Campesina (VC)  
Forum mondial des pêcheurs et travailleurs de la pêche (WFF)  
Forum mondial des populations de pêcheurs (WFFP)

##### **Réseaux régionaux du Sud**

Asian Farmers' Association for Sustainable Rural Development (Association des agriculteurs d'Asie pour le développement rural durable)  
Instance de coordination des producteurs familiaux (COPROFAM) du MERCOSUR  
Réseau des organisations paysannes et de producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA)  
Plateforme régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale (PROPAC)  
Association des agriculteurs des Caraïbes (WINFA, membre de VC)

##### **Organisations nationales du Sud**

Association pour la redynamisation de l'élevage au Niger (AREN, membre de la CNPFP/N et de la FIPA)  
Asociación de Trabajadores del Nicaragua (membre de VC) (Association des travailleurs du Nicaragua)  
Confederacao Nacional dos Trabalhadores na Agricultura, Brazil (CONTAG, membre de COPROFAM) (Confédération nationale des travailleurs agricoles du Brésil)  
Confederación Nacional de Mujeres Campesinas, (CONAMUCA, membre de VC) (Confédération nationale des femmes paysannes de République dominicaine)  
Confédération paysanne du Faso (membre du ROPPA et de la FIPA)  
Coordination Nationale des Organisations Paysannes du Mali (membre du ROPPA et de VC)  
Coordination Nationale de la Plateforme paysanne du Niger (CNPFP/N, membre du ROPPA et de VC)  
Farmers' Organisations Network in Ghana (FONG, membre du ROPPA et de la FIPA) (Réseau des organisations paysannes du Ghana)  
Fédération des Unions de Producteurs du Bénin (FUPRO, membre du ROPPA et de la FIPA)  
Federación de Mujeres Campesinas de Bolivia (FNMCB, membre de VC) (Fédération des femmes paysannes de Bolivie)  
Indonesian Peasant Union (membre de VC) (Syndicat des agriculteurs d'Indonésie)  
Movimiento de los Trabajadores Rurales sin Tierra (MST, membre de VC) (Mouvement des travailleurs ruraux sans terre, Brésil)  
Mtandao wa Vikuni vya Wakulima Tanzania (MWIATA, membre de la FIPA et de VC)  
UNORCA, Mexique (membre de VC)

##### **Peuples autochtones**

Center for Organization, Research and Education (CORE, Centre pour l'organisation, la recherche et l'éducation) Manipur – Inde du Nord-Est  
Confederación Nacional de Mujeres Indígenas Originarias Campesinas “Bartolina Sisa” (Confédération nationale des femmes autochtones paysannes) – Bolivie  
Confederación Sindical Unica de Trabajadores Campesinos de Bolivia (CSUTCB, Confédération syndicale unie des travailleurs ruraux de Bolivie) – Bolivie  
Consejo Nacional de Ayllus y Markas del Qullasuyu (CONAMAQ) – Bolivie  
Coordinadora de Organizaciones Indígenas de la Cuenca Amazonica (COICA, Coordination des organisations autochtones du bassin amazonien)  
Indigenous Environmental Network (Réseau autochtone sur l'environnement) – Amérique du Nord  
Maiinyoito Pastoralists Integrated Development Organization (MPIDO) – Kenya  
Manxinerine Yoptowaka (Encuentro de Manxinere) – Pérou, Bolivie et Brésil  
Na Koa Ikaika O Ka Lahui Hawai'i (Strongest Warriors of the Nation) – Hawaï'i  
Le parlement Sámi de Suède  
Tebtebba – Indigenous Peoples' International Centre for Policy Research and Education (Centre international des peuples autochtones pour la recherche et l'éducation)

## ***Entités de l'ONU***

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture – FAO

Fonds international de développement agricole – FIDA

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme – HCDH

Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida – ONUSIDA

Département des affaires économiques et sociales de l'ONU – DESA:

- Bureau du Secrétaire général adjoint
- Division du développement durable
- Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination
- Secrétariat de l'Instance permanente sur les questions autochtones
- Le groupe des ONG

Programme des Nations Unies pour le développement – PNUD

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique – CEA

Programme des Nations Unies pour l'environnement – PNUE

Programme des Nations Unies pour les établissements humains – ONU-HABITAT

Campagne du Millénaire de l'ONU

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel – ONUDI

Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement – OHRLLS

Instance permanente de l'ONU sur les questions autochtones – UNPFII

Équipes de pays des Nations Unies au Burkina Faso et en Bolivie

## Annexe 2

### Mécanismes formels d'interaction entre les Nations Unies et les mouvements populaires

Nom	Création	Gestion	Participants	Sélection des participants
<b>Le Comité international de planification ONG/OSC pour la souveraineté alimentaire (CIP)</b>	2001 (initié en 1996)	Mouvements populaires et ONG, de manière autonome	Représentants de réseaux régionaux et internationaux de mouvements populaires ruraux (petits agriculteurs, pêcheurs, pastoralistes, peuples autochtones, etc.) et représentants d'ONG en tant que conseillers techniques	Mouvements populaires et ONG, de manière autonome
<b>Forum paysan</b>	2006 (initié en 2004)	Mouvements populaires et le Comité directeur du FIDA	Représentants des réseaux régionaux et internationaux de mouvements populaires ruraux (petits agriculteurs, pêcheurs, pastoralistes, peuples autochtones, etc.)	Mouvements populaires et Comité directeur du FIDA
<b>Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (UNPFII)</b>	2000 (session inaugurale en 2002)	Le secrétariat de l'UNPFII en collaboration avec les membres de l'UNPFII	16 membres en qualité d'experts indépendants : 8 représentants des peuples autochtones et 8 représentants d'Etats membres  Les observateurs sont des citoyens de peuples autochtones/Nations et leurs organisations, des ONG, des Etats membres, des organisations intergouvernementales, des institutions académiques, etc.	Les gouvernements des Etats membres nomment et l'ECOSOC confirme les 8 experts des Etats membres  Les peuples autochtones nomment et l'ECOSOC confirme les 8 experts des peuples autochtones  Les observateurs s'inscrivent via le secrétariat
<b>Mécanisme des grands groupes</b>	1992 (Action 21)	Division du développement durable du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DESA) et les partenaires organisateurs des grands groupes	9 grands groupes, comprenant un grand groupe pour les agriculteurs, un grand groupe pour les peuples autochtones et un grand groupe pour les travailleurs et les syndicats	Les partenaires organisateurs se portent candidats de manière autonome et sont confirmés par le bureau de la Commission du développement durable de l'ECOSOC  Les participants recevant un financement sont sélectionnés par les partenaires organisateurs

<b>Définition de l'agenda</b>	<b>Interlocuteurs des mouvements populaires</b>	<b>Niveaux de fonctionnement</b>	<b>Financement</b>
CIP négocie avec la FAO	Secrétariat et les organes directeurs de la FAO ; Secrétariat de FIDA	Global et régional	Mobilisation extrabudgétaire en consultation avec la FAO
Mouvements populaires et Comité directeur du FIDA	Secrétariat et Comité directeur du FIDA	Global, régional, national	FIDA
Le programme provisoire de travail pour la session annuelle de l'UNPFII est préparé par le secrétariat en consultation avec l'UNPFII	Les observateurs et leurs différents caucus peuvent s'exprimer devant le Forum et font des recommandations. Les membres de l'UNPFII adoptent les recommandations par consensus et les transmettent à l'ECOSOC	Global, régional, national	Fonds d'affectation administré par le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DESA) pour la mise en œuvre des recommandations de l'UNPFII approuvées par l'ECOSOC  Fonds d'affectation administré par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme qui couvre la participation de certains observateurs
Commission du développement durable de l'ECOSOC	Division du développement durable du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DESA) et les gouvernements des États membres	Global	Certains coûts de transport sont couverts par la Commission du développement durable de l'ECOSOC. Le reste est autofinancé par les mouvements populaires



## Acronymes

ACP	Afrique, Caraïbes et Pacifique
ANASE	Association des Nations de l'Asie du Sud Est
APE	Accords de partenariat économique
AREN	Association pour le Redynamisation de l'élevage au Niger
BM	Banque mondiale
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDB	Convention sur la diversité biologique
CDD	Commission du développement durable
CDH	Conseil des droits de l'homme
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CIP	Comité international de planification ONG/OSC pour la souveraineté alimentaire
CIRADR	Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural
CNCR	Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux
CNPFP/N	Coordination Nationale de la Plateforme paysanne du Niger
CNUED	Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement
CNULD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
COICA	Coordinadora de Organizaciones Indigenas de la Cuenca Amazonica
CONAMAQ	Consejo Nacional de Ayllus y Markas del Qullasuyu
CONTAG	Confederacao Nacional dos Trabalhadores na Agricultura, Brazil
COPROFAM	Instance de coordination des producteurs familiaux du MERCOSUR
CORE	Centre pour l'organisation, la recherche et l'éducation
COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
CPF	Confédération Paysanne du Faso
CSUTCB	Confederacion Sindical Unica de Trabajadores Campesinos de Bolivia
CUA	Commission de l'Union africaine
DESA	Département des affaires économiques et sociales de l'ONU
DSPD	Division des politiques sociales et du développement social des Nations Unies/DESA
DSRP	Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté
EAFF	Fédération des agriculteurs d'Afrique de l'Est
ECOSOC	Conseil économique et social
EMA	Examen ministériel annuel
EPU	Examen périodique universel
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FIPA	Fédération internationale des producteurs agricoles
FMI	Fonds monétaire international
FNMCB	Federación de Mujeres Campesinas de Bolivia
FUPRO	Fédération des Unions de Producteurs de Bénin
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
GTPA	Groupe de travail sur les populations autochtones
HCDH	Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
HLTF	Équipe spéciale de haut niveau
IBW	Institutions de Bretton Woods
IFI	Institutions financières internationales
MERCOSUR	Mercado Común del Sur
MIJARC	Mouvement international de la jeunesse agricole et rurale catholique
MP	Mouvement populaire

MPIDO	Maiinyoito Pastoralists Integrated Development Organization
MST	Movimiento de los Trabajadores Rurales sin Tierra, Brazil
MWIATA	Mtandao wa Vikuni vya Wakulima Tanzania
OIT	Organisation internationale du travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisations non gouvernementales
ONU-HABITAT	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
OP	Organisation populaire
OSC	Organisation de la société civile
PAM	Programme alimentaire mondial
PAS	Programmes d'ajustement structurel
PIDCP	Pacte international relatif aux droits civils et politiques
PIDESC	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
PNB	Produit national brut
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement PNUD
PNUE	Programme des Nations Unies pour le développement
PROPAC	Programme des Nations Unies pour l'environnement
REAF	Plateforme régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale
ROPPA	Commission spécialisée de l'agriculture familiale de MERCOSUR
SACAU	Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest
SLNG	Confédération des syndicats agricoles d'Afrique australe
SMA	Service de liaison des Nations Unies avec les organisations non gouvernementales
SMDD	Sommet mondial de l'alimentation
SPFII	Sommet mondial pour le développement durable
TIRPG	Secrétariat de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones
UA	Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
UE	Union africaine
UMAGRI	Union européenne
UNDRIP	Union Magrétine des Agriculteurs
UNICEF	Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones
UNPFII	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VC	Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones
WFF	Via Campesina
WFFP	Forum mondial des pêcheurs et travailleurs de la pêche
WINFA	Forum mondial des populations de pêcheurs
	Association des agriculteurs des Caraïbes

## Références

1. Dans ce document, l'expression « mouvements populaires » est utilisée comme notion générale, quoiqu'imparfaite, pour désigner les organisations populaires et les peuples autochtones. Voir encadré 1. Le pluriel « peuples autochtones » est le terme adéquat utilisé dans l'ensemble de ce document et au sein du système des Nations Unies pour souligner que les peuples autochtones sont des sujets de droit international bénéficiant de droits humains tant individuels que collectifs.
2. Décrite dans McKeon, Nora. 2009. *The United Nations and Civil Society. Legitimizing Global Governance – Whose Voice?*. Zed Books, London and New York.
3. Dirigée par Nora McKeon, Carol Kalafatic étant chargée des parties sur les peuples autochtones.
4. L'Équipe spéciale de haut niveau est présidée par le Secrétaire général et co-présidée par le Directeur général de la FAO. Elle est composée des directeurs des institutions spécialisées, des fonds et des programmes des Nations Unies, des institutions de Bretton Woods, de certains départements du secrétariat de l'ONU et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Le Cadre global d'action a été publié en juillet 2008.
5. Voir l'annexe 1 pour la liste complète des organisations ayant participé à l'enquête. Ces exemples sont décrits car, contrairement aux peuples autochtones, les plateformes de petits agriculteurs ont connu des expériences différentes en matière de coopération avec le système de l'ONU.
6. Voir [www.ifap.org](http://www.ifap.org).
7. Voir p. 19.
8. Voir p. 24.
9. Voir p. 21.
10. Voir [www.viacampesina.org](http://www.viacampesina.org), Demarais, Annette Aurélie. 2007. *La Via Campesina. Globalization and the Power of Peasants*. Pluto Press, London. Edelman, Marc. 2003. « Transnational Peasant and Farmer Movements and Networks. » In Mary Kaldor, Helmut Anheier and Marius Glasius (eds.), *Global Civil Society*. Oxford University Press, Oxford.
11. La souveraineté alimentaire consacre le droit des peuples et des pays à définir les politiques agricoles qu'ils estiment écologiquement, socialement, économiquement et culturellement adaptées à leur situation. Elle donne une plus grande priorité au droit à l'alimentation et au droit de produire des aliments qu'aux intérêts commerciaux. Elle accorde également un degré de priorité élevée à la production destinée à la consommation locale ainsi qu'au droit de soutenir et de réglementer la production nationale et de protéger le marché intérieur contre le dumping des excédents agricoles et les importations à bas prix provenant d'autres pays. Elle favorise l'accès des sans-terre, des paysans et des petits agriculteurs à la terre, à l'eau, aux semences, aux crédits ainsi qu'à des services publics adéquats et aux investissements. Voir [www.foodsovereignty.org/new/index.php?language=fr](http://www.foodsovereignty.org/new/index.php?language=fr).
12. Voir [www.roppa.info](http://www.roppa.info). Voir également McKeon, Nora, Michael Watts and Wendy Wolford, 2004. *Peasant Associations in Theory and Practice*. Civil Society and Social Movements Paper No. 8. UNRISD, Genève.
13. La Plateforme sous-régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale (PROPAC), la Fédération des agriculteurs d'Afrique de l'est (EAFF), la Confédération des syndicats agricoles d'Afrique australe (SACAU) et l'Union Magrétine des Agriculteurs (UMAGRI).
14. Voir [www.un.org/esa/socdev/unpfii/fr/about\\_us.html](http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/fr/about_us.html).
15. Oviedo, Gonzalo, Luisa Maffi and Peter Bille. 2000. *Indigenous and Traditional Peoples of the World and Ecoregion Conservation*. World Wildlife Fund For Nature (WWF), Gland, p. 9. Le chiffre de 370 millions semble néanmoins conservateur étant donné que les États africains commencent à reconnaître les peuples autochtones. Voir, par exemple, le *Rapport du Groupe de travail d'experts de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples sur les populations/communautés autochtones* (présenté en vertu de la Résolution sur les droits des populations/communautés autochtones en Afrique adoptée par la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples lors de sa 28ème session ordinaire) qui reconnaît les Ogoni, les Batwa, les Masai et d'autres peuples autochtones (<http://iwgia.synkron.com/graphics/Synkron-Library/>

Documents/publications/Downloadpublications/Books/AfricanCommissionbookFrench.pdf, consulté le 30 septembre 2009).

16. Voir également « La notion de peuples autochtones, » PFI/2004/WS.1/3, Atelier sur la collecte de données relatives aux peuples autochtones, document d'information préparé par le Secrétariat de l'Instance permanente sur les questions autochtones des Nations Unies (New York, 2004).

17. La Charte des Nations Unies, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) affirment l'importance fondamentale du droit à l'autodétermination de tous les peuples. L'article premier du PIDESC et du PIDCP stipule : « Tous les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes. En vertu de ce droit, ils déterminent librement leur statut politique et assurent librement leur développement économique, social et culturel. » Le Comité des droits de l'homme et le Comité des droits économiques, sociaux et culturels (les deux organes de suivi des pactes internationaux) ont appliqué le droit à l'autodétermination aux peuples autochtones.

18. La Sous-Commission pour la promotion et la protection des droits de l'homme était un des organes subsidiaires de la Commission des droits de l'homme qui a été remplacée par le Conseil des droits de l'homme en 2006. Voir Service de liaison des Nations Unies avec les organisations non gouvernementales (SLNG). 2008. *Les droits de l'homme et le système des Nations Unies : des clés pour agir*. SLNG, Genève. [www.un-ngls.org/IMG/pdf/Des\\_cles\\_pour\\_agir.pdf](http://www.un-ngls.org/IMG/pdf/Des_cles_pour_agir.pdf), consulté le 30 septembre 2009.

19. Voir Organisation internationale du Travail (OIT). 1989. *C169 Convention relative aux peuples indigènes et tribaux*. 27 juin. [www.ilo.org/ilolex/cgi-lex/convde.pl?C169](http://www.ilo.org/ilolex/cgi-lex/convde.pl?C169), consulté le 30 septembre 2009. Voir aussi OIT. 1957. *C107 Convention relative aux populations autochtones et tribales*. 26 juin. [www.ilo.org/ilolex/cgi-lex/convde.pl?C107](http://www.ilo.org/ilolex/cgi-lex/convde.pl?C107), consulté le 30 septembre 2009.

20. Voir, par exemple, Partie II. Terres, Article 13 (1) de la Convention 169 de l'OIT : « En appliquant les dispositions de cette partie de la convention, les gouvernements doivent respecter l'importance spéciale que revêt pour la culture et les valeurs spirituelles des peuples intéressés la relation qu'ils entretiennent avec les terres ou territoires, ou avec les deux, selon le cas, qu'ils occupent ou utilisent d'une autre manière, et en particulier des aspects collectifs de cette relation.» Disponible en ligne : [www.ilo.org/ilolex/cgi-lex/convde.pl?C169](http://www.ilo.org/ilolex/cgi-lex/convde.pl?C169).

21. Groupe des Nations Unies pour le développement. 2008. *Lignes directrices du Groupe des Nations Unies pour le développement sur les questions des peuples autochtones*. Voir [www2.ohchr.org/english/issues/indigenous/docs/guidelines.pdf](http://www2.ohchr.org/english/issues/indigenous/docs/guidelines.pdf) (en anglais uniquement), consulté le 30 septembre.

22. L'UNDRIP a été élaborée par le GTPA en 1992 et adoptée par la Sous-Commission des Nations Unies de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités. Après avoir été saisie du projet, la Commission des droits de l'homme a mis sur pied le Groupe de travail sur le projet de déclaration, un organe intergouvernemental chargé de négocier la version finale du projet entre 1995 et 2006. Le Conseil des droits de l'homme (le successeur de la Commission des droits de l'homme) l'a adoptée le 23 juin 2006. Par la suite, elle a été révisée avant d'être adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU le 13 septembre 2007 (A/Res/61/295).

23. « EuropAfrique : pour une agriculture solidaire et durable au Nord comme au Sud du monde » est une campagne de la société civile lancée en 2005 afin de rapprocher les réseaux d'agriculteurs africains et les organisations de la société civile européennes dans le but de favoriser les échanges, de réfléchir et de prendre des mesures conjointes sur plusieurs questions d'actualité importantes dans le domaine des politiques alimentaires et agricoles, du commerce et de la coopération au développement. Pour de plus amples informations, voir [www.europafrika.info/fr/chi-siamo](http://www.europafrika.info/fr/chi-siamo), consulté le 25 septembre.

24. La FIPA estime que tous ces domaines sont importants mais que pour certains d'entre eux, il serait difficile d'augmenter encore les avantages dont elle bénéficie déjà.

25. Organisation des Nations Unies. (2004). *Nous, peuples : société civile, Organisation des Nations Unies et gouvernance mondiale : le rapport du Groupe de personnalités éminentes sur les relations entre l'Organisation des Nations Unies et la société civile*. Doc. ONU n° A/58/817. 11 juin.

26. Voir l'étude de cas sur le Burkina Faso (pp 27-31), illustrant ce problème.

27. De nombreuses ONG travaillant régulièrement avec le système onusien communiquent facilement en

anglais, collaborent en réseau grâce à Internet, ont un accès relativement facile aux documents des Nations Unies et bénéficient au moins d'une partie des ressources humaines et financières nécessaires pour suivre les dossiers des Nations Unies et en faire leur propre analyse pour établir leur position. Certaines d'entre elles disposent même de bureaux à New York ou à Genève. Rares sont les mouvements populaires bénéficiant de tels avantages.

28. Voir [www.foodsovereignty.org](http://www.foodsovereignty.org). McKeon (2009) présente une étude de cas détaillée sur le CIP et son interaction avec la FAO. Voir aussi Borras, Saturnino M. Jr. 2008. « La Via Campesina and its Global Campaign for Agrarian Reform. » *Journal of Agrarian Change*, Vol. 8, No. 2 and 3, April and July, pp. 258-289.

29. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 1999. *Politique et stratégie de la FAO pour la coopération avec les organisations non gouvernementales et autres organisations de la société civile*, Rome.

30. A l'origine, les points de contact membres du CIP avaient été sélectionnés par des groupes et des caucus régionaux à l'époque du Forum de 2002. Depuis, leur mandat a été régulièrement renouvelé, suivant des critères garantissant une représentation d'au moins  $\frac{3}{4}$  de mouvements populaires par rapport aux ONG et de  $\frac{3}{4}$  d'organisations du Sud par rapport aux organisations du Nord. Les agents de liaison thématiques des ONG sont choisis en fonction des questions que le CIP décide d'aborder.

31. Le CIP estime qu'il serait souhaitable que des mécanismes semblables soient mis en place par les OSC adhérant à des approches différentes de la souveraineté alimentaire, ainsi que par d'autres acteurs tels que le secteur privé, car cela favoriserait le dialogue entre les différents secteurs concernés par l'alimentation et l'agriculture ainsi qu'entre ces derniers et le système des Nations Unies.

32. Les coordonnateurs des mouvements populaires du CIP décident des sujets et des processus prioritaires. Les agents de liaison thématiques des ONG, en leur qualité de conseillers techniques, sont responsables de la collecte et la diffusion de la documentation relative à ces sujets et aident à élaborer des projets de mémorandums sous la supervision de comités directeurs composés de coordonnateurs des mouvements populaires.

33. Fonds international de développement agricole (FIDA). 2008a. *Partenariat en cours*. Rapport présenté à la réunion mondiale du Forum paysan organisée en marge de la 31<sup>ème</sup> session du Conseil des gouverneurs du FIDA, Rome 11-12 février. [www.ifad.org/farmer/2008/progress.pdf](http://www.ifad.org/farmer/2008/progress.pdf) (en anglais uniquement), consulté le 30 septembre 2009.

34. FIPA, VC, ROPPA, Asian Farmers Association for Sustainable Rural Development, Instance de coordination des producteurs familiaux du MERCOSUR, Forum mondial des pêcheurs et travailleurs de la pêche et Forum mondial des populations de pêcheurs.

35. Fonds international de développement agricole (FIDA). 2006. *Rapport sur la réunion du Forum paysan tenue en marge de la 29<sup>ème</sup> session du Conseil des gouverneurs du FIDA*. Rome, février. [www.ifad.org/farmer/2006/report\\_f.pdf](http://www.ifad.org/farmer/2006/report_f.pdf), consulté le 30 septembre 2009.

36. Fonds international de développement agricole (FIDA). 2005. *Rapport de la réunion « Vers un Forum paysan pendant le Conseil des gouverneurs du FIDA »*. Rome, 14-15 février. [www.ifad.org/events/gc/29/farmer/report.pdf](http://www.ifad.org/events/gc/29/farmer/report.pdf) (en anglais uniquement), consulté le 30 septembre 2009.

37. Fonds international de développement agricole (FIDA). 2008b. *Synthèse des délibérations de la 2<sup>ème</sup> réunion mondiale du Forum paysan 2008*. [www.ifad.org/farmer/2008/synthesis.htm](http://www.ifad.org/farmer/2008/synthesis.htm) (en anglais uniquement), consulté le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

38. En effet, le Forum paysan n'a pas été conçu dans ce but, mais plutôt dans l'objectif de créer une interface entre les organisations d'agriculteurs et le FIDA. La plupart des organisations d'agriculteurs représentées au Comité directeur considèrent que le Forum ne devrait pas être un espace autonome. Elles estiment qu'il existe d'autres forums pour cela.

39. Issu du Sommet mondial sur le développement durable de 2002 à Johannesburg, le Plan de mise en œuvre de Johannesburg fixe des engagements et des actions prioritaires relatifs au développement durable dans le cadre de 11 sujets indissociables, dont la mondialisation, la santé, les ressources naturelles et la pauvreté.

40. Lors de la session de 2009, le temps de parole lors du segment de haut niveau a été réduit par rapport

aux réunions précédentes et les discours d'ouverture ont été limités à une minute au lieu de trois. Le dialogue entre les parties prenantes a eu lieu avant l'arrivée des ministres.

41. Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques du Burkina Faso (MAHRH). 2004. *Document de Stratégie de Développement Rural à l'horizon 2015*. Ouagadougou, pp.8-10.

42. Fédération des Professionnels Agricoles du Faso (FEPAB), Fédération Nationale des Femmes Rurales du Burkina (FENAFERB), Fédération Nationale des Jeunes Professionnels agricoles du Faso (FNJPAF), Fédération des Eleveurs du Burkina (FEB), Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina (FNCB), Fédération Nationale des Producteurs de Bananes (FNPB), Union Nationale de Producteurs de Riz du Burkina (UNPRB), Fédération Nationale des Unions et Groupement de Gestion Forestière /FENUGGF), Union Nationale des Producteurs de Semences du Burkina (UNPSB).

43. Le thème principal en 2008 car il s'agit de l'aliment de base dans les zones urbaines où se sont produits les soulèvements. En 2009, le maïs a été ajouté aux mesures de soutien.

44. Discussions sur le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) au Burkina Faso et d'autres sujets.

45. La FIPA est la seule organisation populaire à en faire partie.

46. ROPPA, PROPAC, EAFF, SACAU, UMAGRI.

47. Mise en œuvre par le Décret suprême No. 28701 en mai 2006.

48. Lors d'un référendum révocatoire en août 2008, plus des deux tiers des électeurs (67.4%) ont reconfirmé le mandat du président Evo Morales.

49. La nouvelle constitution politique a été adoptée à 61% des voix lors d'un référendum national en janvier 2009 et est entrée en vigueur en février 2009.

50. Les propositions formulées dans les paragraphes suivants s'adressent principalement au système des Nations Unies car ses membres ont davantage participé aux discussions itératives que les mouvements populaires.

51. Les consommateurs urbains défavorisés et les migrants constituent d'autres groupes devant être davantage intégrés dans le système de l'ONU.

*Nora McKeon* a suivi des études d'histoire à l'Université de Harvard et de sciences politiques à la Sorbonne avant de travailler pour l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Elle a occupé divers postes à responsabilité avant de prendre la direction générale des relations de la FAO avec la société civile. À présent, elle travaille comme consultante tout en écrivant et en donnant des cours sur les questions relatives au développement, aux mouvements des petits agriculteurs et aux relations entre l'ONU et la société civile. Elle est également chargée de la coordination d'un programme d'échange et de plaider pour des organisations paysannes africaines et européennes traitant de questions d'agriculture et de politique commerciale. Deux de ces récentes publications sont *Peasant Organizations in Theory and Practice* (avec Michael Watts et Wendy Wolford, UNRISD 2004) et *The United Nations and Civil Society. Legitimizing Global Governance – Whose Voice?* (Zed 2009). Il est possible de la contacter à l'adresse suivante : nora.mckeon@fastwebnet.it.

*Carol Kalafatic* travaille dans le domaine du plaidoyer en faveur des droits des peuples autochtones et de la formation/sensibilisation au niveau communautaire depuis 1995. Elle a également travaillé comme consultante en matière de développement local et d'environnement pour des peuples autochtones aux Etats-Unis, en Alaska et en Amérique latine ainsi que pour le *National Institute of Health - Administration for Native Americans*. En 2000, elle a créé l'initiative FAO-IITC élaborant un cadre relatif aux indicateurs culturels des systèmes alimentaires et agro-écologiques des peuples autochtones. En sa qualité de consultante à la FAO, elle a été l'auteur principal d'un document exhaustif décrivant les préoccupations ainsi que les contributions des peuples autochtones en matière d'alimentation et d'agriculture qui a servi de base à la définition de la politique de la FAO relative aux peuples autochtones. Elle est également l'auteur du *Thematic Brief on Indigenous Peoples' Sustainable Livelihoods* (Rapport thématique de la FAO sur les moyens de subsistance durables des peuples autochtones). Elle occupe actuellement le poste de Directeur adjoint de l'*American Indian Program* de l'Université de Cornell.

## ***Le Service de liaison des Nations Unies avec les organisations non gouvernementales (SLNG)***

Le Service de liaison des Nations Unies avec les organisations non gouvernementales (SLNG) est un programme inter-organisations des Nations Unies créé en 1975 pour promouvoir l'établissement de relations constructives entre les Nations Unies et la société civile. Sa nature spécifique d'inter-organisation des Nations Unies font du SLNG un service unique encourageant le dialogue et une plus grande cohérence autour des questions se trouvant sur l'agenda des Nations Unies (développement, droits humains, environnement, paix et sécurité et affaires humanitaires). Ses principales activités sont : la production d'informations et la communication sur le travail des Nations Unies à l'attention, notamment, de la société civile; le soutien au système des Nations Unies dans le développement de ses relations et partenariats avec la société civile; et le soutien aux activités des organisations de la société civile qui souhaitent s'engager constructivement avec le système des Nations Unies.

En 2008, le travail du SLNG a été soutenu par :

- Département des affaires économiques et sociales (ONU/DESA)
- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)
- Fonds international de développement agricole (FIDA)
- Organisation internationale du travail (OIT)
- Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)
- Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
- Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT)
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
- Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
- Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)
- Programme alimentaire mondial (PAM)
- Organisation mondiale de la santé (OMS)

Le SLNG a également reçu un soutien financier des gouvernements du Canada, de l'Espagne, de la France, de la Norvège, des Pays-Bas et de la Suisse ainsi que de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et de la Fondation Ford.

Pour de plus amples informations sur les activités et les publications du SLNG, veuillez consulter le site Internet : [www.un-ngls.org/fr](http://www.un-ngls.org/fr)

SLNG, Bureau de Genève  
Palais des Nations  
1211 Genève 10  
Suisse  
Tél : +41 (0)22 917 20 76  
Fax : +41(0)22 917 04 32  
Courriel : [ngls@unctad.org](mailto:ngls@unctad.org)

SLNG, Bureau de New York  
Bureau DC1-1106, Nations Unies  
New York, NY 10017  
États-Unis d'Amérique  
Tél : +1 212 963 31 25  
Fax : +1 212 963 87 12  
Courriel : [ngls@un.org](mailto:ngls@un.org)